

Nombres de délégués -  
Afférents au Conseil : 49  
- En exercice : 49  
Qui ont pris part  
à la délibération : 44  
Votes exprimés : 44  
POUR : 44  
CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
21 novembre 2023  
Date d'affichage :  
21 novembre 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Sandra PICART) – Clément POINTEAU – Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Nadine LEGENDRE) - Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAUT – Michel GCHWEINDER - Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER, absent excusé (représenté par Catherine RAMEAU) - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT, absent excusé (pouvoir à Jacques ROBERT) – Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN, absent excusé (pouvoir à Guy GUENIFFEY) – Michel CODRAN –  
Absents excusés : Christophe GENTIL – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Catherine VERNEAU -  
Absents : Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur Stéphane BARDOUX explique que la commission vie associative a étudié, lors de sa séance du 6 novembre 2023, les demandes de subventions émanant des associations.

Elle propose d'attribuer les montants suivants :

- |   |  |                |
|---|--|----------------|
| - | <b>GAÏA (ASSOCIATION DE L'EHPAD DE GUILLON TERRE PLAINE)</b>   | <b>1 650 €</b> |
|   | Projet « De temps en temps », échanges intergénérationnels entre l'EHPAD de Guillon Terre Plaine et les enfants du centre de loisirs de Guillon Terre Plaine<br>Atelier chorégraphique, musical et manuel. |                |
| - | <b>MONTREAL EN LUMIERE</b>   | <b>2 000 €</b> |
|   | 4 spectacles de rue en nocturne sur un parcours théâtralisé et scénarisé.  |                |
| - | <b>AD ALTA VOCE</b>  | <b>1 000 €</b> |
|   | 3 concerts à l'église et intervention à l'école de Joux-la-Ville.  |                |
| - | <b>TWIRLING DE L'AUXOIS</b>  | <b>200 €</b>   |
|   | Achat de nouveaux bâtons pour les athlètes.  |                |
| - | <b>LES AMIS DU PATRIMOINE ISLIEN</b>   | <b>200 €</b>   |
|   | Concert de Noël à l'église de L'Isle-sur-Serein, participation à la chorale de « Chœur de Haute Côte-d'Or » et la chorale « Dolce Vita ».  |                |

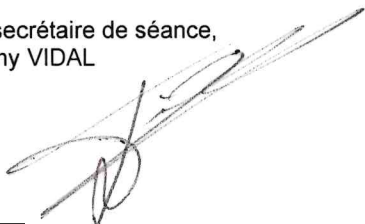
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer les subventions énoncées ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif principal 2023 pour les subventions à verser aux associations.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Rémy VIDAL



Le Président,  
Xavier COURTOIS